

CONSEILLERS EN LOISIR - POSTES À TEMPS PLEIN (2)

Vous êtes un professionnel stimulé par le loisir en milieu rural, le plein air ou l'aménagement des espaces récréatifs? Vous désirez contribuer à la qualité de vie des communautés estriennes par le développement du loisir? Vous êtes une personne motivée par la diversité des tâches à accomplir?

Si oui, ce poste est pour vous!

Les défis à relever

En fonction des responsabilités qui lui seront confiées, le conseiller en loisir aura à :

- Identifier des enjeux et des opportunités pour développer et mettre en œuvre des projets (ex. : conciergerie en plein air, Parcs actifs au secondaire, tournée des élus, etc.)
- Développer des liens et travailler en coopération avec les différents acteurs de la région (ex. : plan de développement loisir de MRC, Table des professionnels en loisir municipal de l'Estrie)
- Accompagner les intervenants dans le développement de leur offre de loisir (ex. : soutien-conseil à l'aménagement des parcs et des espaces récréatifs, équipements et sites de plein air, etc.)
- Contribuer à l'élaboration de stratégies collectives pour favoriser le développement et la promotion du loisir

Les qualifications requises

- Baccalauréat ou diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée (loisir, récréologie, gestion de projets, communication sociale, intervention plein air)
- Minimum de 5 ans d'expérience
- Connaissance des environnements municipal et scolaire
- Connaissance de la dynamique de développement régional
- Excellentes aptitudes au plan des communications orales et écrites

Les compétences recherchées

- Habiletés en planification alliées à une excellente capacité d'action
- Autonomie professionnelle et bonne organisation du travail
- Aptitudes pour les relations interpersonnelles, leadership et savoir-faire en mobilisation du milieu
- Créativité, initiative, esprit d'analyse, rigueur et sens critique

Les conditions d'emploi

- Environnement de travail dynamique où la collaboration est privilégiée
- Développement des compétences en continu (formations, séminaires, congrès, etc.)
- Poste à temps plein, 35 heures par semaine
- Salaire établi en fonction des qualifications et selon la politique en vigueur au Conseil Sport Loisir de l'Estrie : entre 42 835 \$ et 60 553 \$
- Avantages sociaux appréciables

Pour vous joindre à notre équipe, téléchargez le **formulaire de candidature** et retournez-le avec votre curriculum vitae et votre lettre de motivation **d'ici le 24 mars 2021, 16 h**, à l'adresse **posteconseiller@csle.qc.ca**.



Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.